

Mur mitoyen et ruisselement des eaux

Par ccoin2, le 19/01/2009 à 07:49

Bonjour,

Lors de l'achat de mon terrain mon voisin était déjà installé et a construit un mur de séparation à la limite de sa propriété. Hors celui-ci n'a pas laissé de passage pour les eaux pluviales. Ce qui fait qu'à chaque forte pluie je me retouve avec un bassin dans ma cour. Que puis-je faire ?

De plus, le voisin de gauche avec qui j'ai effectué un mur mitoyen a effectué une construction contre le mur (sur son terrain) mais sa pente est vers ma cours. la gouttière qu'il a installé pratiquement sur toute la largeur du mur mitoyen est instable et déborde dans ma cour lors des fortes pluies. que puis-faire ?